

ABIYINGOMA Ignace

Rapport

712001 - 271512002

10 Page 9/10

ABIYINGOMA Ignace
Division infrastructure
et Equipement Sportif
Direction des Sports

*Jon le Secrétaire
Général*
Ignace
File ya
A tete ya
WIKOTIKO

Kigali, le 27/05/2002

Ministère de la Jeunesse,
Culture

KIGALI

Objet: Transmission du rapport de
visite des travaux de construction de la
tribune du Stade de GIKONGORO

Monsieur le Ministre,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous
transmettre le rapport de visite effectuée en dates des 15 et 16 Mai 2002
à GIKONGORO.

L'objet de cette visite était le suivi des recommandations de la visite du
25/04/2002. Il s'agissait des travaux de topographie de la voie qui
donnera accès à la tribune principale du stade.

En annexe vous trouvez le rapport de
cette visite. Le devis vous parviendra prochainement par le topographe
KAYONGA Ignace du MINITRACO.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'expression de ma très haute considération.

ABIYINGOMA Ignace



C.P.I à:

- Mr le Ministre du MINITRACO
- Mr le Préfet de Province de GIKONGORO
- Madame Secrétaire Général au MIJESPOC
- Mr le Directeur des Sports au MIJESPOC
- Mr le Directeur Général de la SNATCO

RAPPORT DE VISITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU STADE DE GIKONGORO

Dates de visite: 15 et 16/05/2002

Etaient présents: Mr ABIYINGOMA Ignace; Représentant du MIJESPOC
Mr KAYONGA Ignace; Topographe du MINITRACO

Objet de la visite: Evaluation des Travaux d'aménagement de la route donnant accès à la tribune principale du Stade de GIKONGORO

Comme s'était stipulé dans les recommandations du rapport de visite du 25/04/2002; l'Entreprise SNATCO devait achever la pose des pannes et accélérer la fourniture de tôles le plus vite possible et les Ministères MIJESPOC et MINITRACO devaient eux aussi établir les devis des travaux de finissage pour que le Stade soit opérationnel.

C'est dans ce cadre qu'un topographe du MINITRACO a été envoyé à GIKONGORO pour estimer les quantités de terre à déplacer pour tracer une petite voie autour de la tribune principale de GIKONGORO afin que celle-ci soit accessible. Il devait aussi évaluer les quantités de terre à déplacer en taillant les talus limitant l'espace réservé aux fosses septiques et puits perdus.

Ce travail technique a été fait le 16/05/2002 par le topographe KAYONGA Ignace. Il ne reste que le devis chiffré qu'il doit présenter dans les plus brefs délais. Ensemble, devis de l'aménagement de cette voie et le devis des travaux de finissage qui seront faits par MWAMBUTSA, fonctionnaire dirigeant, et KAYONGA Ignace, topographe, constitueront une autre phase qui sera commandée auprès du National Tender Board aussitôt qu'ils seront disponibles.

Quant aux recommandations adressées à l'Entreprise SNATCO, la pose des pannes a été achevée à 100% et les tôles ont été commandées mais pas encore arrivées.

Au cours de ces travaux de topographie, on était avec la Directrice de l'Education, de la Jeunesse et de la Culture en Province de GIKONGORO, M^{elle} MUKAMUGABO Françoise à qui on a présenté les travaux réalisés, les travaux en cours et ce qu'on attend faire après, tel que le projet est constitué.

Au nom de la Province, elle a souhaité que les travaux qui restent pour cette tribune soient accélérés pour que la population de cette province puisse célébrer la fête du 4 Juillet 2002 dans ce stade.

Les recommandations:

1. Au topographe et au fonctionnaire dirigeant:
 - Apprêter le plus tôt possible le devis de la phase des travaux de finissage et de l'aménagement de la voie citée en haut.
2. A l'Entreprise SNATCO:
 - Accélérer la fourniture des tôles pour ne pas arrêter les travaux.

ABIYINGOMA Ignace



Faisant suite à votre
du - - -

Je vous prie de porter à votre
ce que nous n'avons pas d'Institut
de formation des cadres de jeunesse et
des sports dans notre pays.

Néanmoins nous disposons
des centres de formation des jeunes
réservés pour l'apprentissage des
métiers dans lesquels les jeunes apprenants
reçoivent une formation ~~et~~ en entrée
premier basé sur les compétences
économiques par la formation
à l'Esprit entrepreneurial.

Les cadres du PIJESPOC
bénéficient aussi de ce programme



ABIYINGOMA Ignace
DEPARTEMENT DE SPORTS
DIVISION INFRASTRUCTURE
ET EQUIPEMENT SPORTIFS

Kigali, le /07/2001

A Monsieur le Ministre de la Jeunesse, des sports et de la Culture.
KIGALI.

Objet : Transmission du rapport de visite des travaux de la Tribune du Stade de **GIKONGORO.**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de visite du 26 juin 2001. des travaux de construction de la Tribune principale du Stade de GIKONGORO.

En annexe vous trouverez le rapport relatant l'état actuel des travaux exécutés avant l'arrêt momentané des travaux.

- Le coût des travaux qui restent pour achever la 2^{ème} phase.
- Les grandes parties des travaux à commander pour rendre opérationnelle la tribune principale.

ABIYINGOMA Ignace

C.P.T :

- Monsieur le Ministre du MINITRACO
- Monsieur le Ministre du MINICOFIN
- Monsieur le Secrétaire exécutif du NTB
- Monsieur le Préfet de la Province de GIKONGORO
- Monsieur le Directeur Général de la SNATCO
- MPFIZI Charles, Fonctionnaire dirigeant.

RAPPORT DE VISITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA TRIBUNE PRINCIPALE DU STADE DE GIKONGORO

Dans le cadre de la reprise des travaux de construction de la Tribune principale du Stade de Gikongoro, deux visites viennent d'être effectuées en date du 8 et du 26 juin 2001, par les représentants de l'Entreprise SNATCO, (SEBADENDE Innoncent et TWAGIRAYEZU J.Baptiste), le représentant du MIJESPOC (ABIYINGOMA Ignace) le fonctionnaire dirigeant du MINITRACO (MWAMBUTSA Charles) et le Directeur aux affaires juridiques de la province de Gikongoro.

L'objet de ces visites était de :

- Evaluer l'état actuel des travaux qui ont été exécutés.
- Faire redémarrer les travaux de la 2^{ème} phase qui examiner ensemble les travaux indispensables après l'achèvement de la 2^{ème} phase pour que la tribune soit opérationnelle.

1. DE L'EVALUATION DE L'ETAT ACTUEL DES TRAVAUX EXECUTES :

Après une longue période d'arrêt des travaux suite au non paiement de certaines factures engagées, après régularisation de ces factures, le fonctionnaire dirigeant et le représentant du MIJESPOC ont demandé à l'entreprise SNATCO de reprendre les travaux le plus tôt possible.

Mais avant de voir ensemble les travaux qui doivent être exécutés en fonction du budget disponible, on a examiné l'état des travaux exécutés.

On a remarqué que les travaux ont été bien exécutés puisque le béton ne présente pas d'étanchéité malgré la forte pluie qui s'est abattue dans cette région.

L'Entreprise a signalé qu'on devait faire une réception définitive de la première phase déjà terminée pour qu'elle puisse bénéficier les retenus de la Banque.

La proposition a été acceptée par le fonctionnaire dirigeant et le représentant du MIJESPOC.

Ceux-ci ont promis qu'on va amorcer le processus de cette réception.

2. DE LA REPRISE DES TRAVAUX DE LA 2 ème PHASE.

L'Entreprise SNATCO a été demandée de reprendre les travaux sans tarder.

Pour cela, on a examiné les travaux à exécuter en fonction du budget disponible et le budget à chercher pour achever cette phase.

En consultant le devis des travaux commandés, on a vu que le montant qui reste est de 31.981.363 Frw. Le montant correspond aux postes suivants :

1. Plaques soudées sur poteaux métalliques (50%) = 3.000.000 Frw
2. Colonnes métalliques = 15.617.600 Frw
3. Charpentes métalliques = 7.641.676 Frw
4. Pannes métalliques = 1.932.000 Frw

TOTAL 27.803.276 Frw
15% 4.170.491 Frw

31.973.767 Frw

Les travaux dont le budget doit faire l'objet de la demande au MINICOFIN :

1. Pannes métalliques restantes : 14.443.520 Frw
2. Couverture et bordage en bac auto-portant : 16.297.243 Frw
3. Goutière métallique : 3.357.128 Frw
4. Tuyaux de descente : 146.400 Frw
5. Coudes : 48.640 Frw

TOTAL : 34.292.816 Frw
15 % : 5.143.922 Frw

39.436.738 Frw

Il faut donc une somme de **Trente neuf millions quatre cent trente six mille sept cent trente huit francs Rwandais (39.436.738 Frw).**

3. LES TRAVAUX A COMMANDER.

Pour que la tribune principale du stade soit opérationnelle, d'autres travaux sont à commander. Il s'agit de :

- Revêtement des parois verticaux
- Huisserie
- Plinthe
- Revêtement du sol
- Canalisation
- Sanitaires
- Electricité
- Peinture
- Aménagement devant le tribune et à l'extérieur.

Les études sont en cours par le fonctionnaire dirigeant mais pour cette dernière partie, il s'est avéré nécessaire de recourir au topographe du MINITRACO pour estimer les quantités de terre à déplacer pour le traçage de la route de la partie extérieure de la tribune. Pour ce, le Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture devra solliciter ce technicien à son collègue du MINITRACO pour que ces études soient vite achevées afin de prévoir les fonds nécessaires à temps.

RECOMMANDATIONS :

- Il a été demandé à l'Entreprise SNATCO de reprendre les travaux directement et présenter les factures à temps afin de faciliter le processus de demande d'autre fonds
- Au MIJESPOC, l'entreprise souhaite qu'on fasse une réception définitive de la première phase déjà achevée.
- Au fonctionnaire dirigeant, il lui a été demandé de, en collaboration avec un topographe disponibilisé par MINITRACO, présenter le plus-tôt, le devis estimatif des travaux à commander pour rendre opérationnelle la tribune du Stade de GIKONGORO.

Fait à Kigali le / /

par **ABIYINGOMA Ignace**
du **MIJESPOC**

ABIYINGOMA Ignace

Kigali, le 14/06/1999

DEPARTEMENT DES SPORTS
DIVISION INFRASTRUCTURE
ET EQUIPEMENT SPORTIFS
B.P. 1044 KIGALI

Monsieur le Ministre de la Jeunesse,
des Sports et de la Culture
KIGALI

Objet:

Transmission du rapport de visite
des travaux de construction de la
tribune du Stade de GIKONGORO.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport
de l'état d'avancement des travaux de construction de la tribune principale du Stade de
GIKONGORO. Le rapport est annexé à la présente lettre.

Afin de commencer les procédures administratives de la
deuxième phase, je pense qu'il est nécessaire d'examiner avec l'entreprise SNATCO,
le dossier relatif aux travaux supplémentaires qui ont été exécutés et d'autres qui
doivent être exécutés pour que la première phase s'achève complètement. Comme vous
le trouvez dans le rapport, certains travaux seront conditionnés par les conclusions que
vous tirerez de ce dossier. Si c'est possible de les recevoir au cours de la semaine, cela
empêcherait une interruption des travaux d'après les délais convenus au cours de cette
dernière visite.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre,
l'expression de ma très haute considération.

C.P.I. à :

- Monsieur le Ministre du MINITRACO
- Monsieur le Secrétaire Général
du National Tender Board
- Monsieur le Préfet de la
Préfecture GIKONGORO
- Monsieur le Directeur de
l'entreprise SNATCO

Chef de Division Infrastructure
et Equipement Sportifs

ABIYINGOMA Ignace

En date du 10/06/1999, une visite du chantier de construction de la tribune du Stade de GIKONGORO a été organisée. Les personnes ayant participé à cette visite sont:

- Monsieur MWAMBUTSA MPFIZI :
Fonctionnaire dirigeant.
- Monsieur TWAGIRAYEZU J. Baptiste :
Représentant de l'entreprise SNATCO
- Monsieur BARUTWANAYO Thélesphore :
Conducteur des travaux du chantier à GIKONGORO.
- Monsieur ABIYINGOMA Ignace :
Représentant du MJESPOC.

Objet: Evaluation de l'état d'avancement des travaux.

Lors de la visite du 20/05/1999, on avait recommandé à l'entreprise SNATCO d'accélérer les travaux pour qu'ils soient achevés avant le 15 Juin 1999. Ceci n'a pas été respecté puisque, maintenant, l'état d'avancement se présente comme suit:

- Les travaux de maçonnerie restent sur la partie extérieure du nord-ouest de la tribune.
- Les travaux de remblai sont en cours (à 20 %).
- Le ferrailage et la pose des poutres et longerons supérieurs sont en cours d'exécution (40%).
- Le coffrage a démarré.

RECOMMANDATIONS:

1. Ayant remarqué que les travaux n'avancent pas vite, on a recommandé à l'entreprise d'augmenter son personnel qui est actuellement de 75 personnes afin d'accélérer les travaux de remblai et la pose des panneaux de coffrage des poutres et longerons. L'entreprise est aussi priée de terminer la maçonnerie restante. Tous ces travaux devront être achevés avant la visite prochaine fixée au 17/06/1999.
2. Comme le bétonnage sera conditionnée par la pose des plaques d'encrage, il est demandé au Maître d'oeuvre d'accélérer le dossier relatif aux travaux supplémentaires afin d'autoriser l'entreprise à exécuter ces travaux de bétonnage avec la pose des plaques d'encrage.
3. L'entreprise soulève un handicap à l'avancement normal des travaux dû aux factures des travaux réalisés qui ne sont pas encore payées.

Fait à Kigali, le 14/06/1999

Chef de Division Infrastructure
et Equipement Sportifs

ABIYINGOMA Ignace



